



ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat Multirisque Professionnelle

SAS DG FIT
120 ROUTE D AIX LES BAINS
74150 RUMILLY

Valable * pour la période du 01/12/2018 au 31/12/2019

Contrat Multirisque Professionnelle : 174000132 G 002

BPCE IARD atteste que SAS DG FIT est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus pour l'activité suivante :

- METIERS DES EXPLOITANTS DE SALLES DE SPORT OU D'ESPACES DE LOISIRS
L'ensemble du personnel doit être titulaire des diplômes ou titres légalement nécessaires à l'exercice de la profession conformément aux obligations légales instituée par la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée par la loi n°92-652 du 13 juillet 1992 et des décrets s'y rapportant.
EXPLOITATION SALLE DE SPORT FITNESS

Nous garantissons les conséquences pécuniaires de votre Responsabilité Civile Professionnelle découlant de votre activité déclarée METIERS DES EXPLOITANTS DE SALLES DE SPORT OU D'ESPACES DE LOISIRS EXPLOITATION SALLE DE SPORT FITNESS, conformément aux articles L321-1 à L321-9 et aux décrets D321-1 à D321-5 du Code du sport, sauf lorsque vous-même ou vos préposés, organisez ou prêtez concours à toute manifestation sportive comportant l'utilisation ou la participation de véhicules terrestres, aériens, maritimes, fluviaux ou lacustres, à moteur

Ce contrat garantit, dans la limite des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT :	8 000 000 €
- Dommages corporels	8 000 000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, marchés, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire	2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs



N° de client : 174000132 G
 Nom : SAS DG FIT

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
AVANT LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : <ul style="list-style-type: none"> - Dommages corporels - Dommages matériels et immatériels consécutifs - Intoxication alimentaire 	8 000 000 € 8 000 000 € 2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs 2 500 000 €
APRES LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : <ul style="list-style-type: none"> - Dommages corporels - Dommages matériels et immatériels consécutifs - Intoxication alimentaire 	8 000 000 € limité à 8 000 000 € par année d'assurance 8 000 000 € limité à 8 000 000 € par année d'assurance 2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance dont 1 500 000 € pour les dommages immatériels consécutifs limité à 1 500 000 € par année d'assurance 2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance
Atteinte accidentelle à l'environnement : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	200 000 € limité à 400 000 € par année d'assurance
DEFENSE DE VOS INTERETS	
- Défense	Sans limitation de somme pour notre action et application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins
- Recours	Application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins



N° de client : 174000132 G
Nom : SAS DG FIT

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager BPCE IARD en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 27 novembre 2018
Pour BPCE IARD

***Attention** : document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.*

Stéphane Duroule
Président du directoire



N° de client : 174000132 G
Nom : SAS DG FIT

MENTIONS LEGALES

Vos données personnelles sont utilisées pour la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats d'assurance, ainsi qu'à des fins commerciales, de contrôle interne, de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et de lutte contre la fraude à l'assurance. Ce dernier traitement peut entraîner une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Les données sont destinées à BPCE IARD, responsable des traitements, et pourront être transmises, dans les limites de leurs habilitations, aux entités et partenaires qui lui sont liés et à des organismes professionnels. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, en vous adressant à BPCE IARD, Coordination Informatique et Libertés Chauray 79024 NIORT CEDEX 9.

Assuré par :

BPCE IARD

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 50.000.000 euros entièrement versé
401 380 472 RCS NIORT - Code APE : 6512 Z
N° de TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472
Entreprise régie par le code des assurances
Siège social : Chaban 79180 CHAURAY
Adresse postale : Chauray BP 8410 79024 NIORT Cedex 9.

Distribué par :

BP AUVERGNE RHONE ALPES

Société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable
dont le siège est à LYON (69003)
4 BOULEVARD EUGENE DERUELLE,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le
numéro 605 520 071.
Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro
07 006 015.

S'agissant de l'immatriculation à l'ORIAS, vous pouvez vérifier cette information auprès de l'ORIAS dont le siège est situé au 1, rue Jules Lefebvre 75009 PARIS, ou sur son site internet : www.orias.fr.

Nous ne sommes pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Pour autant, notre recommandation ne prétend pas résulter d'une analyse exhaustive de l'ensemble des contrats d'assurance offerts sur le marché. Le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles nous travaillons, peut vous être communiqué, à votre demande. Pour toute information ou réclamation, sont à votre disposition :

- votre Conseiller habituel,
- le service Réclamations Clients de votre Banque (dont l'adresse est mentionnée ci-dessus),
- le médiateur de la banque,
- ou L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09